



Laconnex

Législature 2015-2020
Séance du 3 février 2020

**PROPOSITION DE DELIBERATION
RELATIVE A L'ENQUETE PUBLIQUE No SCG-25
PLAN D'EXTRACTION PE 01-2011-1
LIEUX-DITS «ALLUES, CHAMP COURBE ET MANCHETTES»
PROJET DE MODIFICATION DE LA TOPOGRAPHIE DE RENDU
DES TERRAINS APRES EXPLOITATION**

Vu le projet de plan d'extraction PE 01-2011-1 établi par le Département de l'environnement, modifiant en partie le PE 01-2011 adopté par le conseil d'Etat le 6 avril 2016 ;

Vu l'enquête publique no. SCG-25 déposée à la mairie pour consultation du 18 novembre au 19 décembre 2019 ;

Vu les remarques et observations reçues durant l'enquête publique par le département ;

Vu les remarques adressées par la commune au département par courriel du 13 août 2018 ;

Vu le rapport technique et d'impact sur l'environnement du bureau d'ingénieurs CSD du 23 octobre 2019 ;

Sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

D'autoriser le projet plan d'extraction PE 01-2011-1 relatif à un projet de modification de la topographie de rendu des terrains après exploitation aux conditions suivantes :

- La planification de l'exploitation du périmètre, telle que prévue dans le plan d'extraction, doit être strictement respectée et ceci indépendamment de la politique et des impératifs de l'entreprise Holcim ;
- les délais de remise en état des terrains et de leur retour à l'agriculture doivent également être respectés afin de ne pas péjorer les exploitants par une prolongation de la période de remblayage.